

COMMUNE DE STEIGE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers élus
15

Date de convocation : 7 décembre 2022

Séance du 12 décembre 2022

Sous la présidence de Monique HOULNÉ, Maire

Conseillers en fonction
14

Membres présents : Mmes et Mrs les conseillers à l'exception de
Geoffrey SZYMANSKI qui donne procuration à Loïc DUPARCQ

Conseillers présents :
13

Copie intégrale des délibérations prises
En présence de Jérôme VINCENT, agent technique de l'ONF

1) Coupes et travaux en forêt communale 2023

Suite à un problème technique, les documents du programme de travaux 2023 n'ont pas pu être fournis. Jérôme VINCENT, l'agent technique de l'ONF a donné les explications. Néanmoins, le vote du programme est reporté à janvier après analyse des documents.

2) Décisions modificatives budgétaires

Afin d'équilibrer les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget communal, le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

	Dépenses	Recettes
1641 emprunts en euros	+ 80	
2158-105 installation matériel	- 80	

Afin d'équilibrer les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget forêt, le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

	Dépenses	Recettes
6281 cotisations	+ 1130	
022 dépenses imprévues	- 2963	
673 titres annulés	+ 1833	
7022 ventes de bois		- 5332
61524 bois et forêt	+5332	
	5332	-5332

Afin d'équilibrer les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget communal, le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

	Dépenses	Recettes
6453 cotisations caisses de retraite	160	
6336 cotisations CDG CNFPT	360	
6455 cotisations assurance personnel	330	
70311 concessions au cimetière		-850
	850	-850

3) Vente de terrain

Le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre une parcelle de terrain section 3 au niveau du 26 Grand'Rue, à Michel LIROT.

4) Divers

Les points suivants ont été abordés :

- Fête des aînés du 7 janvier 2023, les conseillers municipaux feront un test « Covid » la veille ou le matin même, afin de rassurer et protéger nos aînés. La préparation de la salle aura lieu le jeudi 5 janvier à 18h30
- Consommation d'électricité de l'éclairage public
- Point sur l'école intercommunale et la villa Eden
- Prochaine réunion de la commission communication pour la rédaction du Steige Infos le lundi 19 décembre à 20 h

Lu, approuvé et signé. Suivent les signatures de tous les conseillers présents.
Pour copie conforme faite à Steige, le 16 décembre 2022

Madame le Maire
Monique HOULNÉ